

**ASSEMBLEE GENERALE
DU CLUB CERDAGNE-RANDO
A Saillagouse
Le 15 octobre 2022**

Ordre du jour

- 1 - **Annonce du nombre de personnes présentes ou représentées**
 - 2 - **Approbation du compte rendu de la précédente assemblée générale 2021**
 - 3 - **Compte rendu sur le nombre de licenciés pour l'année 2021/2022**
 - 4 - **Compte rendu financier : approbation du compte de résultats et quitus**
 - 5 - **Exposé relatif aux sorties 2021 / 2022**
 - 6 - **Sécurité et gestion du groupe**
 - 7 - **Balisage**
 - 8 - **Exposé sur les Rando Santé**
 - 9 - **Exposé sur les formations**
 - 10 - **Collaboration avec différentes instances et associations**
 - 11 - **Compte rendu moral et d'activité par le président**
 - 12 - **Fixation du montant de la cotisation 2022 / 2023**
 - 13 - **Questions diverses**
- Clôture de l'AG**

Ouverture de l'AG à 17h

Daniel Vergés souhaite la bienvenue aux personnes présentes à notre assemblée.
Georges Armengol et Pierre Bataille, sont excusés.
José Vergnes, Président départemental de la Fédération, est également excusé.

1 - Annonce du nombre de personnes présentes ou représentées

L'assemblée générale peut délibérer avec un quorum de 40 personnes présentes et 22 procurations, soit 62 personnes présentes ou représentées.

2 - Approbation du compte rendu de la précédente assemblée générale 2021

Les adhérents ont pris connaissance du précédent compte-rendu de l'assemblée générale 2021.
Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3 - Compte rendu sur le nombre de licenciés pour l'année 2021/2022

Claude Brachi annonce que le club dépasse les 100 adhérents pour la première fois depuis sa création.
Décompte : 101 adhérents.

Nombre de licenciés à Cerdagne Rando : 92 licenciés dont 34 nouveaux adhérents.

9 adhérents sont licenciés dans un autre club de la Fédération.

En ce qui concerne la réception des licences pour les couples ayant une adresse mail commune, il faut savoir que seul le détenteur de l'adresse mail recevra sa licence. Pour le conjoint, il convient de contacter Claude.

Claude invite les adhérents à se rendre sur le site pour le faire vivre, mais aussi pour y voir les photos des sorties qu'elle renouvelle régulièrement.

4 - Compte rendu financier : approbation du compte de résultats et quitus

Martine Pluvinage remercie tout d'abord les communes qui ont fait des dons à notre association.
Puis, elle fait état du bilan financier avec lecture du compte de résultat.

Elle précise les divers achats faits cette année, entre autres, deux paires de raquettes à neige qui sont mises à disposition des randonneurs.

Elle précise que les formations PSC1 sont en priorité proposées aux animateurs.

Elle apporte des précisions sur le séjour aux Ecrins. (Pot de l'amitié offert par le club au club de Briançon qui nous a accueillis).

Le président demande l'approbation du quitus financier ; les membres présents le votent à l'unanimité.

5 - Exposé relatif aux sorties 2021 / 2022

Etienne Geiger, référent communication, prend la parole pour exposer les sorties faites cette année 2022.

A ce jour, et ce depuis le mois de janvier 2021 :

- Rando Santé : 33 randonnées - 289 participants – 6 annulations
- Randonnées du mardi : 41 randonnées - 295 participants - 5 annulations
- Randonnées du vendredi : 20 randonnées - 215 participants - 1 annulation
- Randonnées du samedi : 26 randonnées - 215 participants – 8 annulations

Etienne nous rappelle les coordonnées du site <https://www.cerdagne-rando.com> et invite les adhérents à s'y rendre pour prendre connaissance des comptes-rendus des conseils d'administration, des planning prévisionnels, et des photos des sorties.

Daniel expose la sortie aux Ecrins qui s'est très bien déroulée.

Projet d'accueil du Club de Briançon et projet d'invitation par le club de Montpellier.

Le club a participé à la « Faites de la Randonnée » avec animation de :

- la rando « Découverte » (Daniel Vergés – Jean Luc Sautier – René Conesa – Lucien Maillot) pour une trentaine de participants
- une Rando Santé. Celle-ci a été animée par Lucette Larrieu et Jean Marie Bertrand pour 26 participants ; nous y avons remarqué la présence de Fanny Rouquette, du Contrat Local de Santé, ainsi que de Rose-Marie Monge, ex-présidente départementale de la fédération départementale de randonnée ainsi que José Vergnes, nouveau président de la fédération.

Le club organise en 2023 la « Fête départementale de la randonnée » à Sainte Léocadie et Daniel Vergés fait appel aux bénévoles.

6 - Sécurité et gestion du groupe

Daniel rappelle les règles de sécurité contenues dans le règlement intérieur, consultable sur le site, et expose la responsabilité de l'animateur et, en amont, celle du président lors des sorties.

7 - Balisage

Daniel Vergés remercie notre référent balisage Yves Gazagne (également référent tourisme, animateur randos et Rando Santé), pour l'animation de ses randonnées et pour les nombreux séjours qu'il a organisé conjointement avec son épouse Claudine, que nous remercions également.

Ouverture à candidature pour remplacement de notre référent balisage. Deux personnes se sont proposées : Françoise Lemarie et Marie Soler.

Daniel demande à l'assemblée de voter la présence de Marie Soler au Conseil d'Administration. Vote à l'unanimité.

René Conesa fait l'exposé sur le balisage des chemins cette année.

133 kilomètres de chemin GR et GRP ont été balisés par nos 12 baliseurs bénévoles, répartis en 5 équipes.

Deux personnes se sont formées au balisage à titre personnel.

8 - Exposé sur les «Rando Santé »

Lucette Larrieu, référente Rando Santé, informe sur le Label Santé et en rappelle les principes.

Le club dispose de 3 animateurs Rando Santé ; Jean-Marie Bertrand, Joseph Elias et Lucette Larrieu, après la démission d'Yves Gazagne.

Lucette évoque la participation du club à la « Faites de la Randonnée » où nous avons proposé une sortie de 2h30, pour 7 kilomètres et 230 mètres de dénivelée ; randonnée encadrée par Jean-Marie Bertrand et elle-même.

L'organisation d'une Rando Santé à la fête départementale de la randonnée en juin 2023 est en cours.

9 - Exposé sur les formations suivies

Marie Pierre nous informe des formations proposées au PSC1 (premier secours) qui concernent en priorité les animateurs et les bénévoles.

Des adhérents se proposent pour les formations d'animateurs de premier niveau, de baliseurs et d'animateurs de second niveau (Brevet Fédéral).

10 - Collaboration avec différentes instances et associations

Parc Naturel Régional : réunion et projets en cours.

Chemin Faisant et CLS (contrat local de santé) : dans le cadre de Rando Santé

Communautés des communes : collaboration pour le balisage des chemins. Les baliseurs se mettent à disposition des communes pour le balisage des chemins à titre personnel et de façon bénévole. Cette décision a été prise à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

11 - Compte rendu moral et d'activité par le président

Le bilan moral et d'activité est présenté par Daniel Vergés, notre président.

« Avant tout, je voudrais remercier toutes les personnes bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement du club Cerdagne-Rando.

Comme nous l'avons évoqué, les différentes sorties qui sont organisées sont appréciées par nos adhérents, autant en ce qui concerne la Rando Santé du lundi, la randonnée journée du mardi ou du samedi, la demi journée du vendredi ou du samedi ; chacune d'elles ont un taux de fréquentation très correct.

Au cours de l'assemblée générale de l'an dernier, nous avons envisagé une randonnée commune à tous les niveaux. Un essai, cette année, n'a cependant pas eu un grand succès.

Des échanges avec les différents clubs de Briançon et de Montpellier ont eu lieu et sont très bénéfiques au bon fonctionnement de notre association.

Par ailleurs, nous avons eu connaissance de deux projets :

- le 1^{er} concerne l'aménagement d'une piste VTT sur le site de Font-Romeu. D'après les documents en notre possession, il semblerait que certains chemins soient voués à être condamnés, même si les maitres d'œuvre nous aient assuré le contraire...

A suivre et ... restons vigilants.

- le 2^{ième} concerne le centre de réadaptation fonctionnelle des Escaldes qui deviendra prochainement un hôtel de grand luxe (site etincelle.com).

Un problème a été soulevé concernant le tracé du GRP « Tour du Carlit », mais celui-ci restera le même.

Après avoir pris rendez-vous avec le maire d'Angoustrine, qui nous a fait part de ce projet, il nous propose de réhabiliter l'ancien chemin communal qui démarre juste après la chapelle.

Dans ce cadre-là, également, restons vigilants....»

A l'issue de son discours, Daniel invite tous les adhérents à participer à la fête départementale de la randonnée en juin 2023 et renouvelle son appel à bénévoles.

12 - Fixation du montant de la cotisation 2022 / 2023

Le montant de l'adhésion reste le même. S'il y a une augmentation, elle viendrait de la Fédération.

13 - Questions diverses

A-t'on répondu au GREC ?

Un souhait de collaboration avec le Groupe Excursionniste Catalan de Puigcerda, est en discussion.

Claude Brachi est en contact avec le président de ce groupe et des projets communs sont à envisager à l'avenir.

Les adhérents peuvent-ils se former au PSC1 ?

Oui, une formation est possible et même souhaitable pour tout randonneur.

Cependant, le club ne peut prendre en charge que les formations aux premiers secours nécessaires et obligatoires aux fonctions d'animateurs du premier et du second degré et ceci après décision du conseil d'administration.

□ **Clôture de l'AG** – un apéritif proposé à tous les adhérents clôture cette assemblée générale.